Radio France

Jean-Luc Mélenchon récidive

Comme il l'avait déjà fait en février dernier, après la publication de premières informations sur ses comptes de campagne, Jean-Luc Mélenchon a de nouveau mis violemment en cause le travail des journalistes de Radio France. Ses propos outranciers, qui mettent en doute l'honnêteté de l'ensemble des journalistes de Radio France et appellent à les « pourrir », sont inacceptables et dangereux.

Le Snj-Cgt Radio France réitère son soutien aux journalistes du pôle investigation qui n'ont fait que leur travail : enquêter, s'appuyer sur des faits ou des documents. Comme toutes leurs enquêtes, celle-ci a été publiée sur l'ensemble des antennes et site de Radio France. Ce n'est pas une exception réservée à Jean-Luc Mélenchon mais la règle pour les productions de cette direction transversale qui dessert toutes les chaines. Les dates de publication ne sont pas choisies en fonction du calendrier politique ou judiciaire mais en fonction de l'avancée de l'enquête qui, en l'occurrence, repose sur l'examen de documents publics, les comptes de campagne.

Les journalistes du pôle investigation enquêtent de longue date sur les comptes de campagne de tous les candidats. Ils ont déjà publié des informations concernant Emmanuel Macron, Marine Le Pen ou François Fillon. Avant cela, la publication d'informations concernant le Modem leur avait déjà valu une grossière tentative de pression de la part François Bayrou, alors encore ministre de la Justice.

La contestation des faits, le débat démocratique sur le travail des médias (comme sur celui de la justice ou de la police) sont indispensables. Mais en choisissant l'invective, Jean-Luc Mélenchon a choisi de se placer sur un autre terrain, celui du pourrissement. D'autres l'ont fait avant lui, appelant à siffler les journalistes dans leurs meetings. Ce jeu est dangereux et doit à tout prix cesser. Le droit des journalistes à faire sereinement leur travail, sans risquer invectives et insultes, doit être défendu.

Paris le 20 octobre 2018

Snj-Cgt Radio France – 116, av. du pdt Kennedy 75220 Paris Cedex 16 – pièce 6H07
Tél. 01 56 40 22 21 – email : snj-cgt@radiofrance.com
Sites internet : www.cgt-radiofrance.org ou www.snjcgt.fr